LES FRAIS DU PER ASSURANTIEL[1]

au 07/04/2025

Frais relatifs au produit	
Montant minimal de versement initial	150 €
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	5 €
Frais annuels	
Frais de gestion du plan	
Frais des supports	
– Support fonds euros	0,60 %
– Support unités de compte	0,60 %
– Support Eurocroissance	NA
Gestion pilotée par horizon	NA[2]
Frais de gestion des fonds	
Gestion libre	
– Fonds actions[3] (moyenne)	1,45 %
Dont taux de rétrocessions de commissions[4]	0,69 %
– Fonds obligations (moyenne)	1,04 %
Dont taux de rétrocessions de commissions[4]	0,43 %
– Fonds immobilier[5] (moyenne)	1,20 %
Dont taux de rétrocessions de commissions[4]	0,70 %
– Fonds diversifiés (moyenne)	1,23 %
Dont taux de rétrocessions de commissions[4]	0,58 %
– Actifs non cotés (moyenne)	1,70 %
Dont taux de rétrocessions de commissions[4]	0,70 %
– Fonds monétaires (moyenne)	0,20 %
Dont taux de rétrocessions de commissions[4]	0,00 %
Gestion pilotée par horizon (allocation 20 ans avant le départ en retraite)	
– Formule Gestion à horizon	
• **Profil d'épargnant prudent**	1,35 %
Dont taux de rétrocessions de commissions[4]	0,67 %
• **Profil d'épargnant équilibré**	1,35 %
Dont taux de rétrocessions de commissions[4]	0,67 %
• **Profil d'épargnant dynamique**	1,35 %
Dont taux de rétrocessions de commissions[4]	0,67 %
– Formule Gestion profilée constante	
• **Profil d'épargnant prudent**	1,35 %
Dont taux de rétrocessions de commissions[4]	0,67 %
• **Profil d'épargnant équilibré**	1,35 %
Dont taux de rétrocessions de commissions[4]	0,67 %
• **Profil d'épargnant dynamique**	1,35 %
Dont taux de rétrocessions de commissions[4]	0,67 %
Autres frais annuels	
Frais forfaitaires	NA
Frais proportionnels	NA

NA : Non applicable.
1. Données calculées sur la base des dernières informations connues. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.
2. Les frais pour la gestion pilotée ou standardisée sont indiqués dans la rubrique « Frais des supports ».
3. La catégorie « Fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.
4. Part des frais reversés au profit du distributeur et du gestionnaire du contrat au cours du dernier exercice clos.
5. La catégorie « Fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.

Frais relatifs au produit	
Frais ponctuels par opérations (taux ou montant maximal)	
Frais sur versement	2,40 %
Frais de changement de modes de gestion	0 €
Frais d'arbitrage – Proportionnels ou forfaitaires – Nombre d'arbitrages gratuits par an	 15 € 1
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0,60 %
Frais sur les versements de rente	1,50 %
Frais de rachat	NA

Le contrat collectif PER Responsable et Solidaire a été souscrit par le GERP Futurs Solidaires auprès de MAIF VIE, filiale assurance vie de MAIF. Ce contrat, conçu et géré par MAIF VIE, est proposé par MAIF et MAIF SOLUTIONS FINANCIÈRES.
MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9.
MAIF VIE - Société anonyme au capital de 122 000 000 € - RCS Niort 330 432 782 - CS 90000 - 79029 Niort cedex 9.
Entreprises régies par le Code des assurances.
MAIF SOLUTIONS FINANCIÈRES - Société par actions simplifiée au capital de 3 465 134 € - RCS Niort 350 218 467 - 100 avenue Salvador Allende - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9.
Intermédiaire en opérations d'assurance, intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement, conseiller en investissements financiers enregistré auprès de la CNCEF et inscrit au registre unique sous le n° 07031206 (www.orias.fr). Titulaire de la carte T n° CPI 7901 2016 000 005 310 délivrée par la CCI des Deux-Sèvres et exerçant sous le contrôle de l'ACPR - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 9.
GERP FUTURS SOLIDAIRES (Groupement d'Épargne Retraite Populaire) - CS 90000 - 79029 Niort cedex 9.
TDF21 - 04/25 - Réalisation: Studio de création MAIF.